

matin qu'on accordait présentement de tels priviléges pour une valeur d'environ 21 millions. Le ministre peut-il répondre à ces trois questions en ce qui a trait aux petites usines du pays?

Le très hon. M. Howe: Je reconnaissais pleinement qu'il est désirable de faire participer les petites entreprises et les petites villes du pays aux travaux projetés. Le député se souvient qu'au début de la dernière guerre la Colombie-Britannique s'est énergiquement plainte de ce qu'elle ne recevait aucun contrat. Si le député parcourt la liste des industries actuelles de la Colombie-Britannique, il constatera que la moitié d'entre elles doivent leur existence aux contrats de guerre adjugés de 1940 à 1945. Si jamais une tâche a été réussie, ce fut certes celle de l'établissement d'industries en Colombie-Britannique, grâce surtout aux sous-contrats touchant la production de matériel de guerre. Nous avons affecté des millions de dollars à la machinerie. Vancouver qui, avant la guerre, n'a jamais passé pour une ville industrielle, peut aujourd'hui se comparer à n'importe quel autre endroit du pays pour ce qui est de son efficacité en matière de production. Ce résultat est attribuable surtout à la machinerie et aux méthodes modernes que lui a values notre effort de guerre.

Néanmoins, il serait impossible de confier d'importants contrats de guerre à de petites villes. Ainsi, les avions comptent pour le tiers environ de notre programme de production de défense. Il n'est pas possible de confier à une petite ville la tâche d'établir les plans et de fabriquer un modèle d'avion. Une fois la production commencée, il est possible cependant de diviser l'appareil en pièces constitutantes que des petites villes peuvent fabriquer. Prenons, par exemple, le cas des sous-contrats pour pièces d'aéronefs; une fabrique de Toronto expédie ces pièces dans les provinces Maritimes. Pour les parties d'avions, des sous-contrats sont adjugés à Winnipeg. Des contrats seront fort probablement accordés à des sous-traitants de Vancouver pour des pièces d'avions. Quelqu'un murmure. C'est un procédé qui prend du temps. Il faut d'abord que la production soit en marche chez l'entrepreneur au premier degré. Il faut que ses dessins et sa fabrication soient assez avancés pour qu'il puisse faire parvenir des modèles aux petites fabriques afin d'obtenir les pièces qu'il leur fait fabriquer.

Il en est de même de l'entreprise qui vient en deuxième lieu, au point de vue de l'importance: le radar. Il faut un personnel d'ingénieurs très compétent et beaucoup d'employés pour mettre au point une unité de

production du radar mais, une fois le plan général tracé et mis à l'épreuve et une fois la fabrication entreprise, le contrat peut être réparti très facilement, parmi des sous-traitants, comme nous l'avons fait durant la dernière guerre, et le travail peut être confié à un grand nombre de petites fabriques.

Il y a à Vancouver une fabrique qui se spécialise dans un domaine particulier du radar et, quand les commandes arriveront par les voies régulières, cette fabrique se chargera du travail à titre d'entrepreneur. Tout cela ne peut se faire du jour au lendemain et, plus la fabrique est petite plus il faut de temps pour lui confier le travail qu'elle peut exécuter.

Le service des petites industries a pour mission de donner l'expansion voulue à cette phase du travail et, à mesure que les sous-traités sont prêts, elle doit voir à ce qu'ils soient accordés à des fabriques capables d'exécuter le contrat qu'on lui confie. Ce travail est en marche. Je pense que, cette fois-ci, il est mieux organisé que pendant la dernière guerre. Nous nous fondons sur l'expérience acquise durant la dernière guerre et je crois qu'en temps et lieu toute fabrique en mesure d'exécuter ce genre de travail pourra en obtenir.

L'honorable député doit tenir compte d'un autre élément; c'est que les fabriques de n'importe quelle région n'ont pas été bâties à des fins militaires. Bâties à une fin particulière, la plupart d'entre elles s'emploient à atteindre cette fin. Si nous avions, par exemple, à adjuger une entreprise convenant aux fabriques de Vancouver,—et j'entends une entreprise de caractère civil,—nous aurions beaucoup de peine à trouver à Vancouver une fabrique capable d'exécuter le travail, parce que les fabriques de Vancouver sont très occupées,—au travail en vue duquel elles ont été aménagées. Il en est de même en Saskatchewan. Quelqu'un a dit que nous pouvions utiliser tous les garages de la Saskatchewan pour la fabrication de munitions. Si regrettable que ce soit pour l'effort de guerre, les garages ont été construits à une autre fin, celle d'assurer les réparations et l'entretien des machines qui servent dans le voisinage. Ayant tenté la chose au cours de la dernière guerre, nous avons constaté que, même s'ils consentent à exécuter un peu de travail pour nous en hiver, les garages sont occupés, en été, à la tâche pour laquelle ils ont été bâties et restent en activité. Théoriquement, ils ont une certaine capacité de production mais, en pratique, cette capacité ne peut être affectée aux fins pour auxquelles nous en avons besoin.